Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune d'Anières (création d'une zone 4B située à la route de l'Hospice, au lieu-dit « Vers l'école ») (11698)

du 22 avril 2016

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

[1] Le plan N° 29858-502, dressé par la commune d'Anières le 9 septembre 2011 et modifié le 21 novembre 2013, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune d'Anières (création d'une zone 4B située à la route de l'Hospice, au lieu-dit « Vers l'école »), est approuvé.

[2] Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

[1] Conformément aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone 4B créée par le plan visé à l'article 1.

[2] Les valeurs de planification devront être respectées.

Art. 3 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29858-502 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat de Genève.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

COMMUNE D'ANIERES

Mairie

ANIERES

Feuille Cadastrale 42

Parcelles N° : 943, 4693
5766 DP com.
5801 DP com. (pour partie)

Modification des limites de zones

située à la route de l'Hospice, au lieu dit «vers l'école»

Zone 4B
DS OPB II

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le : 22.04.2016

Echelle 1 / 2500	Date 09.09.2011
	Dessin L.K / M.C

Modifications

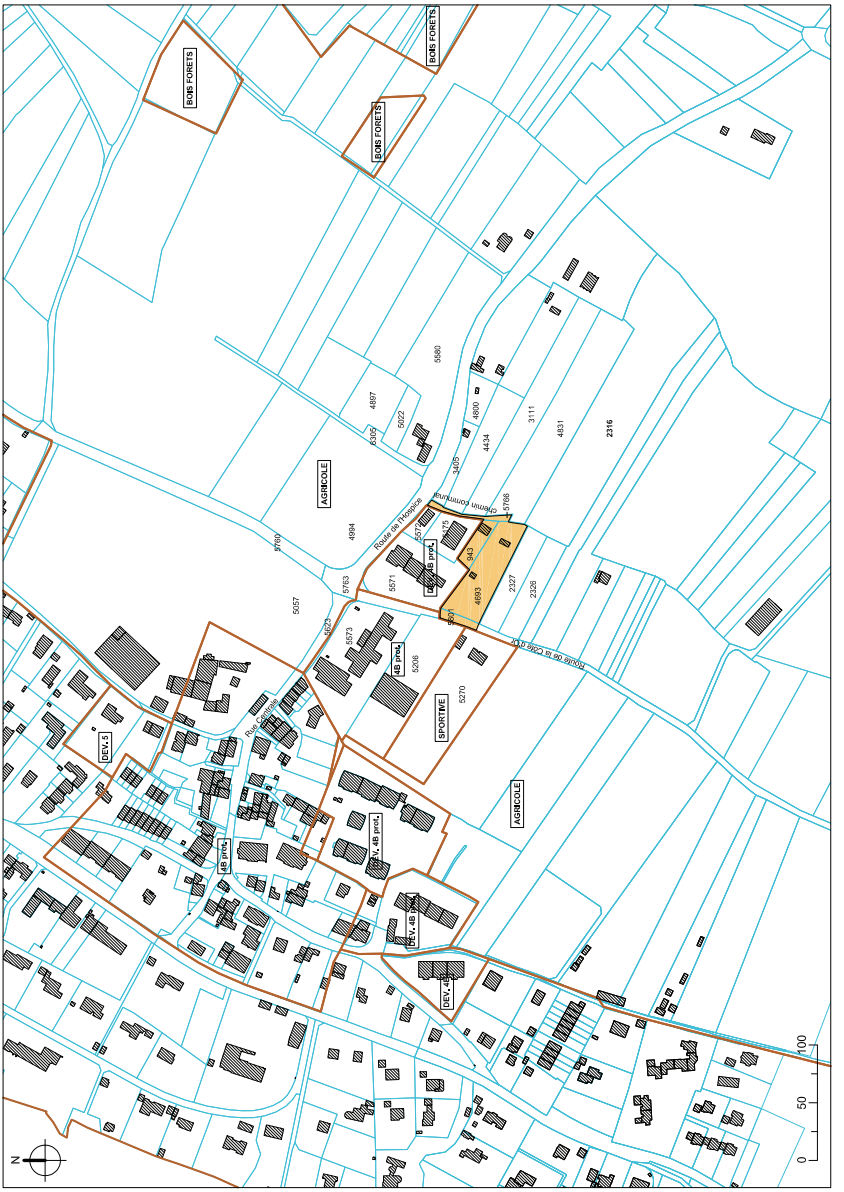
Indice	Objets	Date	Dessin
	Modif. après enquête technique	21.11.2013	L.K

Code GIREC 02-00-040/030	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
02-00-040/030	ANR
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
502	

Archives Internes

Plan N° 29858 Indice

CDU 711.6


BOIS FORETS
BOIS FORETS
BOIS FORETS
AGRICOLE
AGRICOLE
DEV.3
DEV.4B
DEV.4B prot.
DEV.4B prot.
DEV.4B prot.
DEV.4B prot.
HB prot.
HB prot.
SPORTIVE
Route de la Chapelle
Route de la Croix Blanche
Chemin communal
5769
4984
5763
5057
5573
5625
5571
5571
5208
5270
5571
4693
2327
2326
5571
5571
4915
5571
5571
5571